

Fonctionnaires versus Franchiseurs

L'entrepreneur individuel, espoir d'une société bloquée par sa fonction publique

Dans un article du 13 avril 2004 dans Le Figaro, Charles Gave*, économiste, financier et essayiste qualifiait les résultats des élections régionales françaises de « revanche du communisme d'Etat » sur l'organisation économique concurrentielle.

Ces mots qui nous rappellent la guerre froide et semblaient éradiqués du vocabulaire européen depuis la chute du mur de Berlin il y a quinze ans nous frappent en pleine figure. De l'autre côté du rideau de fer, la misère humaine, familiale et financière des populations a démontré aux acteurs économiques et politiques du monde entier l'échec cuisant des totalitarismes communistes et des utopies égalitaristes. L'économie de marché a montré comment changer la donne. Les défis du XXI^e siècle seront bien différents.

Attachons-nous dès lors à la description par Charles Gave du communisme d'Etat ou étatismisme non déguisé, pour comprendre qu'il constitue de fait la seule exception française. Comment se caractérise, par opposition, l'organisation économique concurrentielle ? Quelles sont les conséquences de cet étatismisme non déguisé sur la croissance, la consommation, et l'emploi en France ? Pourquoi cette exception est bien suicidaire pour sa population ? Quel espoir pour l'économie française, si ce n'est dans l'entreprise individuelle, la PME et la franchise par delà les frontières strictement françaises ?

I - 40% du système de production français est organisé par les administrations centrales de l'Etat : et si il s'agissait là de la seule vraie exception française ? Partout dans le monde le XX^e siècle s'est clôt sur des réformes profondes : aux Etats-Unis avec Ronald Reagan, en Grande-Bretagne avec Margaret Thatcher puis Tony Blair qui a supprimé du programme du parti socialiste anglais toute références à l'idéologie marxiste, en Espagne avec José Aznar, en Italie avec Berlusconi, même en Allemagne avec Gerard Schroder, ou en Russie, plus loin encore en Australie et en Nouvelle Zélande. Le maître mot est responsabilisation de tout acteur civil et économique, moteur de la créativité

de chacun, dans une logique de liberté d'échange et de travail.

Refusant cette responsabilisation de chacun, sceptique sur les capacités des hommes à s'organiser pour le mieux, il semble bien que la France d'aujourd'hui, berceau des droits de l'Homme et des philosophies humanistes soit le dernier pays de l'OCDE à garder, pour des pans entiers de son économie, un système de production étatiste. Charles Gave en rappelle les caractéristiques autour des mécanismes de l'offre, de la demande, du capital et du travail.

Offre / Demande : « La notion de client n'existe pas, elle est remplacée par la notion d'usager. Un client a toujours raison, un usager a toujours tort ». Les prix ne dépendent pas de la qualité de l'offre et de l'abondance de la demande mais sont fixés par décrets ou par la loi. Il n'y a pas de moyen de comparaison possible, ni entre les producteurs ni entre les produits, car la production se fait sous la forme de monopole d'Etat. L'administration décide du montant devant être produit sans référence à la demande, ce qui génère listes d'attente ou gaspillages. Les acteurs civils en sont quittes pour être frustrés ou culpabilisés.

Capital / Investissement : « En ce qui concerne le capital, il n'a pas de coût. Le taux d'intérêt n'a pas de rôle à jouer, la rentabilité d'un investissement n'étant pas prise en compte. Le capital nécessaire est prélevé sous forme d'impôt par l'intermédiaire de l'Etat ou par une dette garantie par l'Etat. »

Travail : « Le travail est considéré comme une exploitation et doit donc être minimisé pour être partagé. L'emploi est à vie. Les syndicats largement subventionnés par les entreprises publiques veillent au maintien de ce système de production. La notion de revenu par rapport au coût (productivité) est inconnue ». Le travail est un poids, l'idéal étant de recevoir une subvention ou rente d'inactivité plutôt qu'un salaire. Les populations subventionnées seraient les « nouveaux rentiers ».

Charles Gave fait ensuite la liste des secteurs de l'économie qui répondent directement à ces critères : « 1. Le secteur de la santé ; 2. L'Education nationale ; 3. Les administrations centrales, régionales et communales ; 4. Le secteur de l'énergie ; 5. La Poste ; 6. Une bonne partie des télécommunications. » On peut rajouter une bonne partie du secteur des transports en commun. Le personnel politique à la tête de l'Etat étant presque en totalité issu de ces secteurs (ENA et autres concours administratifs), il ne peut que s'en nourrir et veiller jalousement à sa conservation, aidé par les syndicats de ces mêmes secteurs.

II - Caractéristiques d'un système d'organisation concurrentiel : un système d'échanges qui fonctionne sur la responsabilisation des acteurs économiques et leur créativité.

Et qu'en est-il du reste de l'économie française ? Les autres secteurs économiques n'ont pas d'autre choix que d'être concurrentiels. C'est-à-dire obéir aux lois de l'offre et de la demande, vendre aux prix du marché, et utiliser le capital investi et le travail des employés de la façon la plus utile et rentable possible au regard des taux d'intérêt et des salaires.

Ils n'ont pas le choix pour deux raisons : la concurrence prix, la concurrence produit.

Un des facteurs les plus décriés de la concurrence prix est l'ouverture des frontières, et la mondialisation. Le plus longtemps possible, une organisation étatique ferme les frontières par des lois, des normes, des messages angoissants, bref des politiques protectionnistes. Ces politiques sont fondées sur la peur de la comparaison. Si les produits sont pareils, la comparaison se fait le plus simplement possible sur les prix. Les différences de coûts de production entre pays sont un fait. C'est même la chance des pays plus pauvres. La Chine en est un bon exemple. C'est le moyen pour eux de rentrer sur la scène du commerce mondial en proposant les mêmes produits pour des prix plus bas, captant ainsi l'argent du consommateur et s'enrichissant de

cette façon. La baisse des coûts liée aux différences de développements des pays producteurs réjouit le consommateur qui, à produit égal, choisira rationnellement le moins cher. Il s'agit là des améliorations de productivité.

Depuis Gengis Khan, les grandes découvertes, les voyages des caravelles des mers et des airs, la mondialisation des échanges est un effet de civilisation inéluctable. La fermeture des frontières sous forme par exemple d'interdiction de délocaliser ne ferait qu'empêcher la modernisation de l'économie. Elle interdirait aux pays les plus pauvres de rentrer sur la scène du commerce mondial. Elle empêcherait les pays modernes de remplacer les activités trop coûteuses compte tenu du degré de qualification de sa population par des activités de pointe qui nécessitent plus d'investissement et un stade technologique plus avancé.

La modification des besoins des consommateurs conduit à la concurrence entre les produits. Le monde change, la société change, les mœurs, les cultures, les religions, tout se mélange et se transforme. N'oublions pas que le client est une personne, en constante évolution, qui s'informe et incarne les changements de modes de vie. C'est une personne qui voyage, qui vit, qui pense, qui aime. Les entrepreneurs qui veulent continuer à vendre leurs produits sont obligés de créer, prévenir, ou nourrir les nouveaux désirs de leurs clients. S'ils ne le font pas, un nouvel intervenant le fera à leur place. Cette concurrence n'est plus tant sur les prix que sur les produits. C'est la prime à la créativité pour le plus grand bonheur du client qui préférera le produit qui le fait rêver ou le satisfait le plus.

La rançon du succès, c'est la marge réalisée sur le produit vendu. Tant que le client est prêt à payer cette marge alors l'entrepreneur réalise un bénéfice. Le bénéfice qui récompense le chef d'entreprise et son équipe est pour partie réinvesti pour moderniser l'outil de production (productivité, baisse du prix ou hausse de la marge) ou payer des chercheurs ou inventeurs qui découvriront de nouveaux produits et services.

Dans un système qui responsabilise chaque individu et fait appel en confiance à ses capacités personnelles, la créativité est sans limite.

III - Le système d'organisation communiste ou étatique tel qu'il est tue lentement la croissance, la consommation et l'emploi français : un système qui porte en lui même les germes de sa propre destruction ? Le lecteur l'aura bien compris et le vit d'ailleurs au quotidien, au lieu de laisser les bénéfices de l'activité des entrepreneurs les rémunérer, l'organisation étatique les prélève sous des arguments culpabilisants et sous forme de cotisations sociales, taxes, redevances, contributions et autres dîmes ayant la réalité d'impôts.

Le mécanisme des prix du travail et du capital est donc faussé. Les services dispensés par les secteurs organisés sur ce mode étatique ne le sont pas au prix du marché puisque productivité et service du client sont des mots porteurs de remise en question non souhaitée. Par conséquent, ces richesses prélevées sont consommées dans des services non adaptés, non modernisés et structurellement déficitaires. Le capital obtenu par l'impôt est gaspillé. Si l'organisation étatique se met à vouloir réglementer les secteurs concurrentiels, elle utilise des moyens fiscaux. La réglementation fiscale est définie par un groupe de fonctionnaires d'administrations centrales coupés des réalités et qui n'ont jamais été confrontés à la réalité du marché. Dès lors, et pour utiliser au mieux leurs ressources, les entrepreneurs donneront une logique fiscale à leurs investissements déconnectés de l'innovation ou de la productivité.

Afin d'augmenter ses ressources fiscales, et dans sa logique pessimiste, l'organisation étatique doit chercher à nationaliser de nouveaux secteurs. Chaque tentative de soumettre des secteurs concurrentiels à une organisation étatique les conduit progressivement à disparaître. Elle empêche leur modernisation et ne fait que reculer leur disparition, qu'elle rend inévitable (charbon, textile, acier, Alstom). Seul un système d'organisation concurrentiel aurait conduit les acteurs de ces secteurs à donner le maximum de leur capacité imaginaire et productive sans laquelle ils ne survivent pas à l'absence de clients ou à l'émergence de producteurs à moindre coût.

C'est en cela que cette organisation, qui étouffe ceux qu'elle approche, porte en elle-même les germes de sa propre

destruction. Ce système ne peut résister, ni à l'appauvrissement de sa société marchande, ni aux doutes des pays environnants, ou remontrances d'une Europe modernisée, ni même au dynamisme des autres pays du monde. Lorsque les ressources fiscales sont épuisées, l'Etat va devoir émettre de la dette. Le taux d'intérêt payé doit aujourd'hui s'aligner sur les grands pays de l'OCDE. Il devra cependant être maintenu artificiellement haut pour attirer des fonds.

Les subventions versées ensuite par l'Etat déresponsabilisent les exclus du système.

Cette déresponsabilisation est acceptée par les moins courageux ou les plus fragiles. Elle est recherchée par ceux qui viennent de cultures où seul leur travail serait rémunéré. Cette situation est acceptée par les plus malins qui savent se valoriser en marge du système déclaré. Dans la durée, ce "maintien en enfance" écrase les plus faibles. Piégés par l'assistanat ils plongent dans la dépression d'une société fondée sur une idée fondamentalement pessimiste de la nature humaine.

L'alternative est simple : départ de ceux pour lesquels le monde est vaste et la France étroite, découragement de ceux pour qui le monde du travail s'est fermé. C'est le suicide programmé des générations dont le talent entrepreneurial n'a pas d'espace légitime.

Un tel système subventionne le travail improductif ou l'oisiveté. On comprend par conséquent pourquoi les professions difficiles et astreignantes ne peuvent recruter. Il faudrait des salaires mirobolants pour dépasser les rentes d'inactivité créées par l'organisation étatique.

En effet, face à l'organisation communiste l'entrepreneur ne fait pas le poids. Il paye le capital employé moyennant un taux d'intérêt. Il est difficile pour un entrepreneur de lever des capitaux des lors que la dette publique à dix ans offre un rendement de plus de 4%. Il paye le travail effectué avec le prix de vente du produit et le capital employé, il a l'impératif d'offrir un service ou un produit satisfaisant et qui trouve preneur. Il doit en outre faire vivre

l'ensemble de la société étatique. Lorsque les systèmes de redistribution perdent en efficacité, les populations subventionnées sont appelées à la rescousse pour subventionner leur propre état providence (CSG, CRDS, tickets modérateurs etc.)

Lorsque le système se grippe, le personnel politique fait obstruction aux angoisses de la classe moyenne et ne s'attache qu'aux protestations de petits groupes ultra minoritaires qui monopolisent les médias, les voies publiques, et paralysent les services publics. Les pouvoirs publics se trompent de public.

IV - L'entrepreneur individuel, seul espoir pour une société pleine de talents méconnus : la franchise, un appel à l'épargne privée qui contourne les freins publics au développement du secteur concurrentiel ?

En captant l'intégralité de la croissance des secteurs concurrentiels les plus dynamiques et en particulier des PME, les secteurs non concurrentiels continuent de se financer. Et pourtant la PME est la seule à offrir un avenir aux individus qui recherchent l'autonomie. Les entrepreneurs écrasés de charges financières doivent donc impérativement trouver des ressources en capital.

Le niveau élevé des taux d'intérêt comparé au reste du monde est un frein. La frilosité des épargnants habitués à financer la dette publique en est un second.

Le conservatisme des banques, à la solde de l'organisation étatique puisqu'elles en commercialisent la dette, joue une fois de plus à l'encontre du dynamisme de création d'entreprise.

Devant les entraves à la liberté de travailler et les freins mis aux politiques de crédit, il reste le mécanisme très souple de la franchise. En effet le système de franchise permet à l'entrepreneur qui a créé un concept novateur de faire un appel à d'autres entrepreneurs individuels en devenir, à leur épargne privée et à leur capacité de travail personnelle.

Le franchisé, ayant le statut et les ambitions d'un entrepreneur individuel, se libère, pour ce qui le concerne, des contraintes législatives, et consacre autant de travail qu'il peut personnellement en fournir. Il optimise son propre capital personnel de la façon la plus efficiente possible.

Si 73% des Français ont une image positive de leurs PME**, c'est qu'elles offrent cet optimisme en accord avec la nature profonde des hommes. Elles sont l'expression économique des ressources illimitées de la créativité et de l'énergie humaine. Les trésors d'adaptabilité de l'être humain ne sont plus à démontrer dès lors qu'il n'est pas culpabilisé et qu'il peut être directement identifié comme créateur d'emploi et de richesse.

L'esprit d'entreprise est encore là, et reste la tendance dominante des grands pays développés. Plus de 50% des moins de

45 ans souhaitent créer leur entreprise ou rêvent d'être à leur compte. Les ressources technologiques permettent à chacun de travailler de façon autonome. C'est en faisant appel à cette tendance profonde que la franchise continue à se développer dans tous les secteurs.

Enfin, l'international est une fenêtre d'expansion essentielle pour l'entrepreneur français. La France est rapidement devenue pour lui un terrain d'expérimentation de nouveaux concepts qui seront ensuite exportés en Europe, aux États-Unis ou en Asie. De nombreux exemples sont disponibles tant dans la production de produits que dans les services, ou le commerce pur.

Le système de droit d'entrée et de royalties fonctionne avec souplesse par delà les frontières. Le mécanisme très simple de la Master Franchise devient un moyen de s'ouvrir à l'international en conservant la maîtrise du concept créé.

C'est là que l'entrepreneur, et tout particulièrement le franchiseur, prend sa revanche à une très large échelle sur le fonctionnaire, en créant des services, des emplois et de la richesse.

Bekabar

* Charles Gave ; Des lions menés par des ânes, Robert Laffont, 2003

** Les Echos du 29 avril 2004 page 2

LES ADRESSES DE LA RÉDACTION

ADA
01 41 27 49 18
www.ada.fr

AGT
04 66 49 40 40
www.agt-groupe.com

Asterop
01 56 62 25 00
www.asterop.com

Buffalo Grill
01 60 82 54 00
www.buffalo-grill.fr

Class'Croute
01 69 18 16 18
classcroute.com

Consortium Elite Immobilier
01 39 18 00 21

De Fursac
01 40 07 97 97

Fruits et Passion
01 56 43 65 65
www.fruits-passion.fr

Gérard Pasquier
01 41 91 58 58
gerard-pasquier.fr

Guillaume T
01 48 70 49 09
www.guillaume-t.com

HL & Associés
01 47 55 00 37
www.labeille.fr

Hyperburo
02 98 52 79 00

Keops
01 39 30 25 25
www.keopsnet.com

Laforêt Immobilier
01 47 59 25 50

Lavinia
01 42 97 20 20
www.lavinia.fr

Marionnaud
01 48 08 69 69

Mc Donald's
01 30 48 62 47
www.mcdonalds.fr

Mikit
01 39 18 92 20
www.mikit.fr

Nocibé
03 20 71 49 49
www.nocibe.fr

Palais des Thés
01 43 56 90 90
www.palaisdesthes.com

Point Chaud
03 80 58 60 26

Sagam
01 43 57 43 80
www.autourdebebe.com

Toastissimo
01 46 25 80 00
www.groupe-bertrand.com